Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Limites et bornes

Par maosga

Bonjour

Mes voisins ont déposé plainte auprès du médiateur au motif que ma haie déborde sur ce chemin et les empêche d'accéder chez eux.
J'ai fait reborner mon terrain en limite d'un chemin duquel je suis propriétaire en indivision avec ces mêmes voisins.

A certains moments de l'année, de petites pousses de haies dépassent un peu et n'empêche , aucunement l'accès et la haie est coupée deux fois par an.
Lors de l'intervention d'un jardinier, j'ai tiré un cordeau entre les bornes de limites, afin de faire couper la haie en fonction de ma propriété.
Mes voisins ont enlevé ce cordeau.

Ont-ils le droit d'agir de la sorte ?
Merci de votre réponse.